



Communiqué du 31 mai 2018

Vite ! Un nouvel accord cadre pour Val Tolosa

Il est temps d'enterrer le dossier «Val Tolosa» et de remettre l'avenir du plateau de la Ménude entre des mains compétentes!

Le droit à l'environnement pour les citoyens est désormais pris en compte. Nous le constatons avec soulagement et satisfaction à travers les récentes décisions de justice, que ce soit par la plus haute instance, le Conseil d'Etat, en date du 25 mai dernier, ou celles précédemment prononcées par le Tribunal Administratif de Toulouse et la Cour d'Appel de Bordeaux.

Toutes vont dans le même sens. Aujourd'hui notre environnement, essentiel à notre survie sur cette planète, prime sur les intérêts purement financiers de quelques-uns. Leurs prétextes fallacieux de croissance et de développement économique n'auront bientôt plus cours.

Mais comment mettre en pratique?

Pouvons-nous encore nous fier aux services de l'Etat, à nos élus locaux et nationaux, aux promoteurs du projet ?

N'ayons pas peur de les citer :

- **le maire de Plaisance-du-Touch** qui persiste à poursuivre son utopie mégalomane d'un équipement commercial non seulement surdimensionné pour sa propre commune de 18.000 habitants, mais également superflu pour l'agglomération toulousaine déjà largement pourvue en m² commerciaux.
- **le président du Conseil Départemental de Haute-Garonne** qui se complaît dans la position d'un Ponce Pilate qui n'aurait rien pu faire d'autre que gérer un dossier épineux laissé en héritage par un prédécesseur mal inspiré. S'il avait seulement persévéré dans cette attitude de non-action, les tronçons des routes départementales RD82 et RD24, dans l'emprise du projet commercial n'auraient jamais été cédées pour 0 € en échange de l'hypothétique financement d'une nouvelle route RD 924. La générosité «désintéressée» du promoteur se fait toujours attendre...
- **le préfet** qui a constamment fait preuve d'un soutien ouvert et appuyé au projet et à son promoteur. Sa haute fonction républicaine l'oblige à la neutralité et à l'impartialité. Son comportement dans le dossier "Val Tolosa" l'expose à des soupçons. Pour preuve : des arrêtés préfectoraux déclarés illégaux, un nouvel arrêté de destruction d'espèces protégées signé le lendemain même de l'annulation en appel de celui qu'il avait lui-même délivré précédemment !
- **les promoteurs** qui se sont succédé et qui ont toujours su s'assurer auprès de nos gouvernants de leur bienveillant soutien afin de garantir la rentabilité de leurs projets immobiliers et financiers. Le dernier en date, Benjamin Griveaux, n'est autre que le porte-parole de l'actuel gouvernement et récemment encore, directeur de la communication d'Unibail-Rodamco, poids lourd du CAC 40 et promoteur du projet "Val Tolosa".



Le constat est sans appel: aucune des personnes citées ne peut se prévaloir de la légitimité nécessaire pour trouver une issue positive à ce feuilleton qui empoisonne la vie toulousaine depuis trop longtemps.

C'est pourquoi le collectif "Non à Val Tolosa" sollicite, solennellement, le président de la République, à l'instar de son prédécesseur, pour convoquer d'urgence une réunion à l'Élysée avec toutes les parties pour dénoncer l'accord cadre du 31 mars 2016, devenu caduc, et élaborer un nouvel accord qui imaginera une gestion intelligente du plateau de la Ménude prenant notamment en considération les arguments exprimés depuis 13 ans par les citoyens à travers notre collectif.

Nous pouvons également proposer une **liste de personnes compétentes** pouvant exercer utilement le **rôle de médiateur**.

En attendant une réponse, nous vous invitons à une manifestation conviviale et festive sur le plateau de la Ménude ce

SAMEDI 2 JUIN 2018 entre 10h - 14h00

Contact : Pascal Barbier co-président

Tel: 06 67 81 14 35